

Eovi La MIF / Lettre d'informations Août 2008

Bonjour à tous,

Nous vous proposons ce mois-ci des articles variés : les médicaments en libre-service, l'alcool chez les jeunes, mieux se protéger du soleil. Toute l'équipe d'Eovi La Mif vous souhaite de très bonnes vacances.

Médicaments en libre-service : comparez les prix !



Depuis le 1er juillet, 248 médicaments sont accessibles en libre-service dans les pharmacies. Ces produits peuvent être achetés sans ordonnance et sont couramment utilisés en automédication. Leur prix est libre et doit être clairement affiché. Vous pouvez comparer les médicaments similaires et opter pour le moins cher.

[En savoir plus](#)

Une campagne contre l'alcoolisation excessive des jeunes



Le ministère de la Santé part en campagne contre la consommation excessive d'alcool chez les jeunes. Des spots télé et radio sont diffusés pendant l'été, du 18 juillet au 24 août. Roselyne Bachelot a également annoncé une série de mesures pour 2009 dont l'interdiction de la vente d'alcool aux mineurs et des "open bar" étudiants.

[En savoir plus](#)

Mieux me protéger du soleil



Le soleil est source de bien-être moral et physique mais il est aussi source de danger : du simple coup de soleil à de graves cancers de la peau comme le mélanome.

[En savoir plus](#)

Nous répondons à vos questions



Peut-on photocopier sa carte mutualiste en cas de besoin ?

Si vous partagez votre carte mutualiste avec votre conjoint, vous pouvez la photocopier et la présenter au professionnel de santé. Celui-ci peut toutefois demander la présentation de la carte originale ou contacter la mutuelle en cas de doute. En pharmacie par exemple, en l'absence de carte, le tiers-payant peut être refusé.